

Siège social

Université Denis Diderot Paris7, Campus
Rive Gauche
case 7086
10 rue Alice Domon et Léonie Duquet
75205 Paris cedex 13.

Réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants

Par un courrier du 11 novembre 2008, l'Association pour la recherche en didactique des sciences et des techniques (ARDIST) demandait au ministère de l'éducation nationale et au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche un moratoire concernant la mise en œuvre de nouveaux concours et de nouveaux masters.

Les délais imposés et le flou entourant les conditions de mise en œuvre (durée des stages, financement des étudiants, place des concours pendant l'année du M2,...) ne permettaient pas la réflexion approfondie nécessaire au projet de transformation de la formation des enseignants.

À la mi février 2009, force est de constater que non seulement les conditions n'ont pas évolué favorablement pour garantir la mise en œuvre à la rentrée prochaine de nouveaux masters préparant à l'exercice du métier d'enseignant, mais que dans la situation actuelle aucune garantie n'existe concernant le contenu des masters.

L'ARDIST regrette que les deux ministères ne se donnent pas les moyens, dans cette réforme de la formation des enseignants dite de « mastérisation », de tenir compte :

- des résultats des recherches en éducation et plus précisément de la recherche en didactique des disciplines ;
- de la place que la didactique des disciplines doit occuper dans une formation des enseignants digne de ce nom ;
- de l'expérience acquise dans les IUFM qui se trouve indûment écartée.

L'ARDIST est attachée à l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants dont la "mastérisation" peut être une étape importante. Depuis l'annonce de cette mastérisation l'ARDIST exprime son inquiétude à propos de la précipitation qui conduit à une mise en œuvre dans l'urgence. Les récentes déclarations du ministre de l'éducation nationale ne reflètent pas la réalité du dispositif de formation actuel. L'ARDIST constate, plus que jamais, que le climat dans lequel la « mastérisation » s'effectue ne permet pas sérieusement sa mise en place à la rentrée 2009 et demande à nouveau son report afin qu'un délai raisonnable rende possible la réorganisation, hors des polémiques, du système de formation des enseignants.